

### GESTION DES DESIGNATIONS DES OFFICIELS SAISON 2017-2018



#### **GESTION DES DESIGNATIONS**

Suite au travail effectué ces derniers mois après la réorganisation de la gestion des officiels décidée par le Comité Directeur et les nouvelles missions affectées à la Commission Fédérale des Compétitions, nous disposons maintenant des premiers retours.

L'expérience acquise lors de ce premier été ainsi que les premières désignations sur les différents championnats font apparaître certaines difficultés.

Lors de son intervention sur les stages d'arbitres de début de saison organisés par la CFO, la CFC a tenté d'expliquer cette réorganisation et de recueillir les attentes de ceux-ci pour les désignations.

Dans cet esprit de recherche d'améliorations, une réunion de rentrée à laquelle tous les répartiteurs sont conviés est organisée le 30 septembre prochain.

## ETAT DES LIEUX DESIGNATIONS STATISTICIENS

Au niveau des désignations des statisticiens sur les différentes manifestations de l'été, les premières difficultés sont les suivantes :

- Un nombre global de statisticiens sur le territoire relativement faible (2 à 3 par club professionnel soit environ 200 au total)
- Un « panier » limité de statisticiens FIBA (54 sur la saison 2016-2017)
- Pas de répartition homogène sur le territoire, les statisticiens sont à la base des statisticiens de « Club » et par conséquent se situent sur les zones dites « riches » en équipes professionnelles

## ETAT DES LIEUX DESIGNATIONS ARBITRES / OTM

En ce qui concerne les désignations des arbitres ou OTM les problématiques sont différentes :

- Des listes arrivées tardivement pour désigner et une mise à jour de FBI avec les bonnes listes à moins de 15 jours du premier week-end à désigner
- Des arbitres non validés lors des stages limitant la désignation 30 jours avant la date de championnat comme prévu initialement
- Des déserts géographiques qui ne permettent pas de désigner en conformité avec le cahier des charges (notamment sur le plan financier), sur les clubs concernés. Ceci même avec un travail concerté des répartiteurs fédéraux (désignations inter-secteurs)
- Des évolutions avec le logiciel FBI qui sont indispensables mais non effectives à date, en particulier la visualisation des fiches arbitres, ce qui handicape fortement le travail des répartiteurs

# GESTION DES DESIGNATIONS 2017-2018

La saison 2017/2018 est une saison de « découverte » qui va nécessiter des remontées d'information, des évolutions dans le fonctionnement, des modifications dans FBI mais aussi d'apprendre à connaître les répartiteurs, leur mode de travail ou leur approche.

Un gros travail de sensibilisation, d'aide, d'information, de pédagogie et de suivi va être nécessaire tout au long de la saison afin d'atteindre les objectifs fixés.

Tout sera mis en œuvre par la Commission Fédérale des Compétitions afin que la saison se passe au mieux et des points d'étape sont prévus afin d'y parvenir.



117 RUE DU CHÂTEAU DES RENTIERS - 75013 PARIS T 01 53 94 25 54 - F 01 53 94 26 85